



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dématérialisation de démarches auprès de l'assurance maladie

Question écrite n° 26227

Texte de la question

Mme Jacqueline Dubois attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la possibilité de proposer la dématérialisation des démarches à effectuer auprès des caisses d'assurance maladie pour la prise en charge des déplacements réguliers nécessitant un accord préalable. Actuellement, ces formalités sont à réaliser par courrier postal, l'accord préalable étant lui aussi retourné en format papier. Il semble qu'une dématérialisation de ces formalités pourrait être envisagée et proposée aux patients qui le souhaiteraient. Elle lui demande si une réflexion est en cours sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Dubois](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26227

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2020](#), page 745

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)